



Programme Alimentaire Mondial

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration
Rome, 26–28 février 2018**

Distribution: générale

Date: 15 janvier 2018

Original: anglais

Point 6 de l'ordre du jour

WFP/EB.1/2018/6-E/1

Questions opérationnelles

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Plan stratégique de pays provisoire — Honduras (1er janvier–31 mars 2018)

Durée du plan stratégique de pays	1 ^{er} janvier 2018–31 décembre 2021
Durée du plan stratégique de pays provisoire	1 ^{er} janvier–31 mars 2018
Coût total pour le PAM du plan stratégique de pays (4 ans)	116 199 356 dollars É.-U.
Coût pour le PAM du plan stratégique de pays provisoire (3 mois)	8 067 572 dollars É.-U.
Nombre total de bénéficiaires du plan stratégique de pays et du plan stratégique de pays provisoire	2 027 000
Nombre de bénéficiaires du plan stratégique de pays provisoire uniquement	714 500
Marqueur de l'âge et de l'égalité hommes femmes*	2A

* <https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>.

Décision

Le Conseil a approuvé moyennant un vote par correspondance le plan stratégique provisoire pour le Honduras (1^{er} janvier-31 mars 2018) pour un coût total pour le PAM de 8 067 572 dollars É.-U.

27 décembre 2017

Note: Le présent document doit être lu conjointement avec la version intégrale du plan stratégique pour le Honduras (2018–2021) soumis au Conseil pour approbation.

Coordonnateurs responsables:

M. M. Barreto
Directeur régional
Amérique latine et Caraïbes
courriel: miguel.barreto@wfp.org

Mme J. Thimke
Directrice de pays
courriel: judith.thimke@wfp.org

1. Se référant à la version intégrale du plan stratégique pour le Honduras pour la période 2018-2021, le présent plan stratégique de pays provisoire (PSPP) comprend des activités qui s'inscrivent dans le prolongement des projets du PAM en cours dans le pays. Le Conseil d'administration est invité à donner son approbation par correspondance, selon la procédure d'approbation tacite, pour la mise en œuvre de ces activités durant la période allant de janvier à mars 2018 en attendant l'approbation du plan stratégique de pays (PSP) à sa première session ordinaire de 2018, en février. Cette mise en route anticipée est nécessaire pour assurer une assistance continue aux bénéficiaires jusqu'à l'approbation du PSP par le Conseil d'administration.
2. Afin de garantir une gouvernance et un contrôle appropriés, la totalité des effets directs stratégiques et des activités du PSPP sont fondés sur des projets déjà approuvés et des activités en cours. Le PSPP ne comportera aucun effet direct stratégique ni aucune activité qui ne découlent pas de projets existants, et ces effets directs et activités ne seront mis en œuvre que dans le cadre du PSP après son approbation par le Conseil d'administration. Le PSP sera présenté au Conseil pour approbation en février 2018 et se substituera au présent PSPP s'il est approuvé par ce dernier.
3. Dans le cadre du PSPP, le PAM aidera le Gouvernement hondurien et ses partenaires à obtenir les cinq effets directs stratégiques suivants grâce à six activités:
 - **Effet direct stratégique 1:** D'ici à 2021, les enfants d'âge préscolaire ou en âge d'aller à l'école primaire dans tout le pays ont accès à une alimentation saine et nutritive tout au long de l'année (cible 1 de l'ODD 2)

Domaines d'action privilégiés: causes profondes

Activités essentielles:

- *Activité 1: Fournir chaque jour des repas scolaires nutritifs, préparés à partir de la production des petits exploitants, aux enfants d'âge préscolaire ou en âge d'aller à l'école primaire, en y associant des activités liées à la santé, l'hygiène et la nutrition, une éducation favorisant l'évolution des relations entre les sexes et des jardins potagers scolaires.*
 - *Activité 2: Assurer des activités de renforcement des capacités aux autorités locales, au personnel des écoles, aux parents d'élèves et aux petits exploitants, y compris une assistance technique et une formation portant sur la gestion du programme de repas scolaires, sa logistique, les normes de qualité des aliments, la transparence, l'obligation redditionnelle, l'éducation nutritionnelle, l'accès des petits exploitants aux marchés institutionnels et la gestion des risques.*
- **Effet direct stratégique 2:** D'ici à 2021, les taux de retard de croissance et de carences en micronutriments diminuent parmi les groupes les plus vulnérables sur le plan nutritionnel dans les zones ciblées (cible 2 de l'ODD 2)

Domaines d'action privilégiés: causes profondes

Activités essentielles:

- *Activité 3: Assurer le renforcement des capacités des institutions de santé à tous les niveaux et fournir des aliments nutritifs enrichis dans les zones ciblées aux adolescentes, aux filles et aux femmes enceintes et allaitantes, et aux enfants de moins de 2 ans.*

- **Effet direct stratégique 3:** Les travailleurs agricoles et les petits exploitants dans les zones ciblées, notamment dans les communautés autochtones, sont plus résilients face aux chocs et aux facteurs perturbateurs, ce qui contribue à leur sécurité alimentaire et nutritionnelle tout au long de l'année (cible 3 de l'ODD 2)

Domaines d'action privilégiés: renforcement de la résilience

Activités essentielles:

- *Activité 4: Fournir une assistance alimentaire pour la création d'actifs aux ménages en situation d'insécurité alimentaire à l'appui de la création et de la remise en état des moyens d'existence, complétée par des activités de renforcement des capacités destinées aux autorités gouvernementales décentralisées en matière de gestion des programmes de renforcement de la résilience et d'adaptation au changement climatique.*

- **Effet direct stratégique 4:** Les ménages ciblés victimes de catastrophes soudaines ou à évolution lente ont accès à la nourriture toute l'année (cible 1 de l'ODD 2)

Domaines d'action privilégiés: interventions face à une crise

Activités essentielles:

- *Activité 5: Compléter les transferts gouvernementaux en faveur des ménages les plus vulnérables touchés par une catastrophe afin de faciliter les secours et le redressement rapide tout en appuyant le renforcement des capacités institutionnelles d'intervention d'urgence.*

- **Effet direct stratégique 5:** D'ici à 2021, les autorités gouvernementales et les organisations partenaires aux niveaux national et infranational, appuyées par des alliances stratégiques, ont des capacités renforcées pour réaliser les ODD, en particulier l'ODD 2 (cible 9 de l'ODD 17)

Domaines d'action privilégiés: renforcement de la résilience

Activités essentielles:

- *Activité 6: Apporter une assistance technique aux institutions nationales et infranationales et renforcer leurs capacités en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, y compris l'établissement de liens avec les systèmes de protection sociale.*

4. Une activité supplémentaire est prévue au titre de l'effet direct stratégique 5 et du domaine d'action privilégié "renforcement de la résilience", à savoir *l'activité 7: Appuyer une plateforme destinée au plaidoyer et assurer une communication stratégique concernant le Programme 2030, en insistant sur l'ODD 2, avec le grand public, le secteur privé et les partenaires.* Toutefois, l'activité 7 ne sera mise en œuvre qu'après l'approbation du PSP et ne fait donc pas partie du présent PSPP.

5. Au titre du PSPP, le PAM fournira une assistance à ses bénéficiaires dans les cadre des activités indiquées au tableau 1.

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DES TRANSFERTS DE VIVRES ET DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE, PAR ACTIVITÉ ET PAR NIVEAU					
Effet direct stratégique	Activité	Niveau	Bénéficiaires		
			Femmes et filles	Hommes et garçons	Total
1	1. Fournir chaque jour des repas scolaires nutritifs, préparés à partir de la production des petits exploitants, aux enfants d'âge préscolaire ou en âge d'aller à l'école primaire, en y associant des activités liées à la santé, à l'hygiène et à la nutrition, une éducation favorisant l'évolution des relations entre les sexes et des jardins potagers scolaires	1	158 000	152 000	310 000
	2. Assurer des activités de renforcement des capacités aux autorités locales, au personnel des écoles, aux parents d'élèves et aux petits exploitants, y compris une assistance technique et une formation portant sur la gestion du programme de repas scolaires, sa logistique, les normes de qualité des aliments, la transparence, l'obligation redditionnelle, l'éducation nutritionnelle, l'accès des petits exploitants aux marchés institutionnels et la gestion des risques	1	500	400	900
		3	8 700	5 800	14 500
		3	2 900	1 900	4 800
2	3. Assurer le renforcement des capacités des institutions de santé à tous les niveaux et fournir des aliments nutritifs enrichis dans les zones ciblées aux adolescentes, aux filles et aux femmes enceintes et allaitantes, et aux enfants de moins de 2 ans	1	8 750	5 250	14 000
		1	3 280		3 280
		3	85 500	82 000	167 500
3	4. Fournir une assistance alimentaire pour la création d'actifs aux ménages en situation d'insécurité alimentaire à l'appui de la création et de la remise en état des moyens d'existence, complétée par des activités de renforcement des capacités destinées aux autorités gouvernementales décentralisées en matière de gestion des programmes de renforcement de la résilience et d'adaptation au changement climatique	1	12 750	12 250	25 000
		1	3 300	3 000	6 300
		2	40	40	80
4	5. Compléter les transferts gouvernementaux en faveur des ménages les plus vulnérables touchés par une catastrophe afin de faciliter les secours et le redressement rapide tout en appuyant le renforcement des capacités institutionnelles d'intervention d'urgence	1	24 250	23 250	47 500
		1	46 000	44 000	90 000
		2	18 300	17 500	35 800
		2	900	900	1 800
5	6. Apporter une assistance technique aux institutions nationales et infranationales et renforcer leurs capacités en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, y compris l'établissement de liens avec les systèmes de protection sociale	3	1 250	1 250	2 500
	Total niveau 1 Vivres/Transferts de type monétaire		249 750	236 750	486 500
	Total niveau 1 Renforcement des capacités		7 100	3 400	10 500
	Total niveau 2		19 250	18 450	37 700
	Total niveau 3		98 350	90 950	189 300
	Total, niveaux 1, 2 et 3		367 900	346 600	714 500

6. Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des budgets prévus pour le PSP complet et le PSPP.

	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2, cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 3, cible 3 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5, cible 9 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	
Transferts	54 879 509	5 625 147	10 036 375	23 344 197	1 022 478	94 907 705
Mise en œuvre	2 159 613	801 364	1 245 427	1 032 973	261 734.	5 501 112
Coûts d'appui directs ajustés	4 616 323	527 939	929 567	2 009 382	105 501	8 188 711
Total partiel	61 655 445	6 954 450	12 211 369	26 386 551	1 389 712	108 597 529
Coûts d'appui indirects (7 pour cent)	4 315 881	486 811	854 796	1 847 059	97 280	7 601 827
Total	65 971 327	7 441 261	13 066 165	28 233 610	1 486 992	116 199 356

	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2, cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 3, cible 3 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5, cible 9 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	
Transferts	4 142 823	353 316	636 517	1 453 877	22 014	6 608 547
Mise en œuvre	166 456	62 475	114 149	77 917	11 677	432 675
Coûts d'appui directs ajustés	305 126	29 441	53 152	108 461	2 386	498 565
Total partiel	4 614 405	445 231	803 819	1 640 256	36 076	7 539 787
Coûts d'appui indirects (7 pour cent)	323 008	31 166	56 267	114 818	2 525	527 785
Total	4 937 414	476 397	860 086	1 755 074	38 602	8 067 572